Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le lundi 3 juin 2013 à 19 h 530, avenue Davaar à Outremont

PRÉSENCES:

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement Mme Céline Forget, Conseillère du district de Joseph-Beaubien M. Louis Moffatt, Conseiller du district de Claude-Ryan Mme Ana Nunes, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé Mme Marie Potvin, Conseillère du district de Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES:

M. Michel Allen, Directeur de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social

M. Pierre A. Chapuis, Directeur de l'Aménagement urbain et du patrimoine

Me Julie Desjardins, Chef de division des Ressources humaines et des Relations avec les citoyens et Secrétaire substitut de l'arrondissement

Mme Sophie Laberge, chef de division Voirie et parcs, directrice *par interim* de la direction des Travaux Publics

Me Marie-France Paquet, Directrice des Services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement

M. Normand Proulx, Directeur de l'arrondissement

À moins d'indication à	l'effet contraire	dans le pr	résent procé	ès-verbal, la	mairesse d'	arrondissement s
prévaut toujours de son		à l'article 3	28 de la <i>Loi</i>	sur les cités	et villes (L.I	R.Q. chapitre C-19
en s'abstenant de voter.						

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET INVOCATION

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19h. Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points de l'ordre du jour.

CA13 16 0176

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROPOSITION PRINCIPALE

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Ana Nunes

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2013 en retirant les points 20.01, 20.04, 30.08 et en ajoutant les points suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :

70.02 CA13 16 1133045003	FERMETURE DE RUES - ÉVÉNEMENT « LA FOULÉE DES PARCS » 2013 - LE DIMANCHE 16 JUIN 2013 DE 7H À 12H — MODIFICATION DE L'ORDONNANCE OCA13 16 0042 ADOPTÉE LE 4 FÉVRIER 2013
70.03 CA13 16 1135078021	ADJUDICATION D'UN CONTRAT AYANT POUR OBJET DIVERS TRAVAUX DE PLOMBERIE À LA FIRME « PLOMBERIE CHARBONNEAU INC. » - APPEL D'OFFRES NO.13-12945 ET AUTORISER UNE DÉPENSE À CETTE FIN DE 26 254,55 \$ (TAXES INCLUSES) POUR UNE DURÉE D'UN (1) AN AVEC POSSIBILITÉ D'UNE ANNÉE ADDITIONNELLE POUR 2015 POUR UNE DÉPENSE TOTALE DE 52 509,10 \$ (TAXES INCLUSES) À MÊME LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT
70.04 CA13 16 1135078023	AUTORISER UNE DÉPENSE DE 74 361,46 \$ (TAXES INCLUSES) POUR LA LOCATION D'UN ROULEAU COMPACTEUR À ASPHALTE NEUF, ANNÉE 2012, POUR UNE DURÉE DE SOIXANTE (60) MOIS, APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 13-12922 ET OCTROYER À HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE, PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME, LE CONTRAT AU PRIX DE SA SOUMISSION SOIT, 74 361,46 \$ (TAXES INCLUSES)
70.05	NOMINATION D'UN MEMBRE ADDITIONNEL AU COMITÉ CONSULTATIF DES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES

AMENDEMENT PROPOSÉ

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Ana Nunes

D'AJOUTER le point suivant à l'ordre du jour sous la rubrique « Affaires nouvelles » :

70.06 VÉGÉTALISER LE TERRAIN PUBLIC SITUÉ AUTOUR DE L'ÉCOLE LAJOIE

Cet amendement est adopté.

PROPOSITION PRINCIPALE ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DÉBUTE À 19h16 à 20h20

CITOYENS	SUJET
M. MICHEL DE MUSZKA	Annulation et remboursement de constats émis devant le 39, avenue McNider, depuis le 29 janvier 2013
M. Marc Poulin	Qualité des services municipaux
M. JACOB KARMEL	Réglementation peinture extérieure
MME ELIZABATH BALL	Treillis sur les balcons
MME MONIQUE MILLETTE	Caserne des pompiers
M. CLAUDE GLADU	Empiètements illégaux sur le domaine public
M. PIERRE LACERTE	Résidus alimentaires
M. Fadi El-Hajal	Plantations et trottoirs sur l'avenue Champagneur
M. Mayer Feig	Règlement relatif à l'air climatisé
MME ELKA POLLAK	Suivi de la séance précédente
MME LEILA MARSHY	Invitation à un colloque
MME MARICLAUDE OUIMET	Séance du conseil

CA13 16 0177

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Il est proposé par Ana Nunes

appuyé par Marie Potvin

DE PROLONGER la période de questions des citoyens pour une période de trente (30) minutes, le tout tel que prévu à l'article 32.3 du *Règlement sur la procédure des séances du conseil* (AO-1).

M. DAVID MCNEIL	Réseau cyclable					
PÉRIODE DE QUESTIONS DES CO	PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS					
Aucune question n'est posée						

Séance du conseil

CA13 16 0178

M. HERSHBER HIRCH

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT TENUE LE 6 MAI 2013

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Marie Cinq-Mars

appuyé par Louis Moffatt

DE RATIFIER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mai 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.04

CA13 16 0179

RECEVOIR LE RAPPORT D'ÉVALUATION DU COMITÉ DE L'ÎLOT SAINT-VIATEUR CONCERNANT L'APPEL DE PROPOSITIONS D'AFFECTATION POUR LE 30-32 SAINT-JUST ET APPROUVER LA RECOMMANDATION DU COMITÉ À CET FEFET

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Marie Potvin

DE RECEVOIR le rapport d'évaluation du Comité de l'îlot Saint-Viateur concernant l'appel de propositions d'affectation pour le 30-32 Saint-Just;

D'APPROUVER la recommandation du comité à l'effet de donner l'aval au projet de la Maison internationale des arts de la marionnettes (MIAM) dont le promoteur est Casteliers, un organisme partenaire reconnu de l'arrondissement, conditionnel à l'obtention du financement requis.

A D O D T É	λ	
ADOPTE	Α	L'UNANIMITÉ.

12.01 1131211010

CA13 16 0180

ADHÉRER AU PROGRAMME DE VIGNETTES D'ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE ET DE LOISIR (VATL) QUI ACCORDE LA GRATUITÉ D'ENTRÉE À L'ACCOMPAGNATEUR D'UNE PERSONNE ÂGÉE D'AU MOINS 12 ANS, AYANT UNE DÉFICIENCE OU UN PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE ET NÉCESSITANT UNE AIDE LORS DE LA VISITE DE SITES TOURISTIQUES, CULTURELS ET RÉCRÉATIFS PARTICIPANTS

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Marie Potvin

D'ADHÉRER au programme de vignettes d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) qui accorde la gratuité d'entrée à l'accompagnateur d'une personne âgée d'au moins 12 ans, ayant une déficience ou un problème de santé mentale et nécessitant une aide lors de la visite de sites touristiques, culturels et récréatifs participants.

				1ITÉ	

12.02 1133278007

AUTORISER L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT À DISPOSER À TITRE GRATUIT DES BICYCLETTES ABANDONNÉES, PERDUES, VOLÉES ET NON RÉCLAMÉES PAR LEUR PROPRIÉTAIRE OU ENLEVÉES SUR LE DOMAINE PUBLIC, EN LES DONNANT À L'ORGANISME À BUT NON LUCRATIF « SOS VÉLO »

Ce dossier a été retiré de l'ordre du jour.

20.01 1125078003

CA13 16 0181

AUTORISER UNE DÉPENSE DE 25 955,61 \$ (TAXES INCLUSES) POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS AYANT POUR OBJET LA CONCEPTION, LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA RÉFECTION DES TOITURES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT ET OCTROYER LE CONTRAT À CETTE FIN À LA FIRME « POIRIER FONTAINE ARCHITECTES INC. », SUITE À L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION SP04/04-13 (2 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES) - BUDGET PTI SPÉCIAL DE LA VILLE-CENTRE

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Ana Nunes

D'AUTORISER une dépense de 25 995,61 (taxes incluses) pour des services professionnels pour la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection des toitures du Centre communautaire intergénérationnel (CCI - Aréna);

D'OCTROYER le contrat à la firme « Poirier Fontaine Architectes inc. » au montant de sa soumission, soit, 25 955,61 \$ (taxes incluses);

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

dodolomio.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
20.02 1135078025
CA13 16 0182
Autoriser une dépense approximative de 1 993 218 \$, montant qui sera ajusté selon l'IPC à venir de septembre 2013, pour le renouvellement du contrat ayant pour objet le déneigement et divers travaux connexes, excluant les ruelles et les stationnements, à la firme « Environnement Routier NRJ inc. » pour la saison hivernale 2013-2014 - Budget de fonctionnement
Il est proposé par Ana Nunes
appuyé par Louis Moffatt
D'AUTORISER une dépense approximative de 1 993 218 \$ pour le déneigement et divers travaux connexes, excluant les ruelles et les stationnements;
DE RENOUVELER le contrat avec la firme « Environnement Routier NRJ inc. » pour la saison 2013-2014 soit au prix total approximatif de 1 993 218 \$ toutes taxes incluses avec ajustement de l'IPC tel que prévu au cahier de charges;
D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
20.03 NTA1135078005
ACCORDER UN CONTRAT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ENVELOPPE DE LA MAIRIE D'OUTREMONT - MAISON STANLEY ET ABNER BAGG- (BÂTIMENT #3360), SITUÉ AU 543 CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT. DÉPENSE TOTALE DE 1 017 306,30 \$ (TAXES INCLUSES) - APPEL D'OFFRES PUBLIC SA01-2013-02 (4 SOUMISSIONNAIRES) - PTI ET FONDS PATRIMOINE
Ce dossier a été retiré de l'ordre du jour.
20.04 1134362002

CA13 16 0183

DÉPÔT DES BONS DE COMMANDES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 AVRIL 2013

DÉPÔT des bons de commandes pour la période du 1er au 30 avril 2013

30.01 1132861022

DÉPÔT DES DEMANDES DE PAIEMENT SANS BON DE COMMANDE AU COURS DE LA PÉRIODE S'ÉTENDANT DU 1ER AU 30 AVRIL 2013

DÉPÔT des demandes de paiement sans bon de commande au cours de la période s'étendant du 1er au 30 avril 2013

30.02 1132861021

CA13 16 0185

DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE CRÉDITS POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 30 AVRIL 2013

DÉPÔT de la liste des virements de crédits pour la période du 1er au 30 avril 2013

30.03 1132861023

CA13 16 0186

AUTORISER UN VIREMENT DE CRÉDIT EN PROVENANCE DU SURPLUS LIBRE D'UN MONTANT TOTAL DE 145 480 \$ POUR COMBLER LES POSTES BUDGÉTAIRES DE LA DIRECTION DE LA CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL SUITE À LA MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME ET AU COMBLEMENT DE LA FONCTION DE DIRECTEUR

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Ana Nunes

D'AUTORISER, suite à la modification à l'organigramme, un virement de crédit en provenance du surplus libre d'un montant total de 145 480 \$ pour combler les postes budgétaires rattachés à la direction de la Culture, des Sports, des Loisirs et du Développement social.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.04 1132861024

CA13 16 0187

DEMANDE DE VIREMENT DE BUDGET 2013 AU MONTANT DE 19,600 \$ QUI REPRÉSENTE UN POURCENTAGE DU SALAIRE ET BÉNÉFICES DE L'ANCIEN ACHETEUR NIVEAU 1 À L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Louis Moffatt

DE RECOMMANDER au comité exécutif d'autoriser la demande de virement au montant de 19 600 \$ au budget de l'arrondissement, le tout tel qu'indiqué au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30 05 1132861007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CA13 16 0188

AUTORISER UN VIREMENT DE CRÉDIT EN PROVENANCE DU SURPLUS LIBRE POUR UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 1860\$ À L'ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR MRO ET DE 215 \$ AU CLUB DE SOCCER MRO, POUR UN MONTANT TOTAL DE 2075 \$, LE TOUT EN REGARD DE LA POLITIQUE FAMILIALE SUR LA GRATUITÉ DU 3^E ENFANT, POUR LES INSCRIPTIONS À DES ACTIVITÉS, À COMPTER DE LA SESSION D'AUTOMNE 2009 À LA SESSION D'AUTOMNE 2012

Il est proposé par Ana Nunes

appuyé par Louis Moffatt

D'AUTORISER un virement de crédit en provenance du surplus libre pour le paiement d'une contribution financière de 1 860 \$ à l'Association de hockey mineur MRO et de 215 \$ au Club de soccer MRO, pour un montant total de 2 075 \$, le tout en regard de la politique familiale sur la gratuité du 3^e enfant pour les inscriptions à des activités et ce, à compter de la session d'automne 2009 jusqu'à la session d'automne 2012.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.06 1133278003

CA13 16 0189

AUTORISER UNE DÉPENSE DE 300 \$ À MÊME LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET OCTROYER UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 300 \$ AU COMITÉ DE LA RUELLE VERTE DE L'ÉPÉE

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Ana Nunes

D'AUTORISER une contribution financière de 300 \$ au Comité de la ruelle verte de l'Épée, le tout selon les informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.07 NTA1135078020

ACCORDER UN CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE NETTOYAGE DE PUISARDS DANS DIVERSES RUES DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 13-12829 (4 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES)

Ce dossier a été retiré de l'ordre du jour.

30.08 1136247004

CA13 16 0190

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 535 375,91 \$ (TAXES INCLUSES) POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT À LA COMPAGNIE « ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC. » POUR LA SAISON HIVERNALE 2012-2013 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Ana Nunes

appuyé par Louis Moffatt

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 535 375,91 \$ (taxes incluses), pour le contrat de déneigement octroyé à la firme « Environnement Routier NRJ Inc. » par la résolution CA12 16 0218, le 4 juin 2012, pour la saison 2012-2013;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.09 1135078024

CA13 16 0191

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉSOLUTION VISANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 7, CHEMIN BATES RELATIVEMENT À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE QUANT À L'APPLICATION DE L'ARTICLE 5.3 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1177 ET RELATIVEMENT À UNE DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA QUANT À L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT PRINCIPAL

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé, à sa séance du 9 mai 2013, d'accorder cette dérogation mineure en vertu des dispositions du règlement 1180;

ATTENDU qu'un avis a été publié dans le journal l'Express d'Outremont, édition du 16 mai 2013 afin de statuer sur cette demande de dérogation mineure;

PROPOSITION PRINCIPALE

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Ana Nunes

D'ACCORDER, sur la base des préjudices énoncés et le document déposé le 1^{er} mai 2013, la demande de dérogation mineure relativement à l'application de l'article 5.3 du Règlement de zonage (1177), conformément au règlement 1180 sur les dérogations mineures;

D'APPROUVER les documents du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), estampillés par la direction de l'Aménagement urbain et du patrimoine, le 1^{er} mai 2013, relativement à la modification de l'agrandissement du bâtiment principal de l'immeuble situé au 7, chemin Bates, conformément au règlement 1189 portant sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale.

AMENDEMENT PROPOSÉ

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Ana Nunes

D'INCITER le propriétaire à ajouter des arbres à l'est et à l'ouest du bâtiment dans le cadre du développement durable.

AMENDEMENT ADOPTÉ
-----PROPOSITION PRINCIPALE ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1131899022

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉSOLUTION VISANT L'IMMEUBLE SITUÉ AUX 499-501, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE RELATIVEMENT À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE QUANT À L'APPLICATION DE L'ARTICLE 5.3 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE (1177) ET RELATIVEMENT À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE QUANT À L'APPLICATION DES ARTICLES 4.3 ET 7.5 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE (1177) AFIN D'AUTORISER UN ESCALIER SUR LE MUR LATÉRAL ET UN EMPIÈTEMENT DANS LA MARGE LATÉRALE ET RELATIVEMENT À UNE DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA QUANT À LA MODIFICATION DE L'APPARENCE EXTÉRIEURE DU BÂTIMENT

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé, à sa séance du 9 mai 2013 d'accorder ces dérogations mineures en vertu des dispositions du règlement 1180;

ATTENDU qu'un avis a été publié dans le journal l'Express d'Outremont, éditions du 16 mai 2013 afin de statuer sur ces demandes de dérogations mineures;

Il est proposé par Ana Nunes

appuyé par Louis Moffatt

D'ACCORDER, sur la base des préjudices énoncés et le document déposé le 1^{er} mai 2013, la demande de dérogation mineure relativement à l'application de l'article 5.3 du Règlement de zonage (1177);

D'ACCORDER, sur la base des préjudices énoncés et le document déposé le 1^{er} mai 2013, les demandes de dérogations mineures relativement aux articles 4.3 et 7.5 du Règlement de zonage (1177) afin d'autoriser un escalier sur le mur latéral et un empiètement dans la marge latérale; le tout conformément au règlement 1180 sur les dérogations mineures;

D'APPROUVER les documents du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), estampillés par la direction de l'Aménagement urbain et du patrimoine, le 1^{er} mai 2013, relativement à la modification de l'apparence extérieure du bâtiment de l'immeuble situé aux 499-501, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, le tout conformément au règlement 1189 portant sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale;

		,	•				,
^ C	\sim D	_	Λ.	1 11	1 1 1 1	A III A	1ITÈ.
ΔΙ	או זו	ı ⊢	Δ	1 1	ΙΝΙΔ	IXIIIN/	''' ⊢
\neg L			$\overline{}$	$-\iota$	JIND	IVIIV	и и 🗀 .

40.02 1131899021

CA13 16 0193

Demande de dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise visant l'immeuble situé aux 427-429, avenue Willowdale

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé, à sa séance du 4 avril 2013 d'accorder cette dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise en vertu des dispositions du règlement 1276;

ATTENDU qu'un avis a été publié dans le journal l'Express d'Outremont, éditions du 2 mai 2013 afin de statuer sur cette demande de convertir;

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Louis Moffatt

D'ACCORDER, sur la base des documents déposés et estampillés par la direction de l'Aménagement urbain et du patrimoine le 4 avril 2013, la demande de dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 427-429, avenue Willowdale, conformément au règlement 1276 portant sur l'obtention d'une dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise.

ADOF	PTÉ À L'UNANIMITÉ.		
40.03 1	1131899018		

ORDONNANCE DE FERMETURE DE RUE - FÊTE DES VOISINS - AVENUE QUERBES - 13 JUILLET 2013

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Ana Nunes

D'ÉDICTER, l'ordonnance numéro **OCA13 16 0194**, autorisant l'occupation du domaine public et la fermeture à la circulation automobile sur les voies publiques suivantes, dans le cadre de l'événement « Fête des voisins » qui aura lieu le 13 juillet 2013, de 16h à 22h :

Avenue Querbes, entre l'avenue Van Horne et l'extrémité Nord de l'avenue (les barricades devant être installées après la garderie).

Le tout selon les réserves indiquées au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.04	1130771004				

CA13 16 0195

40.04 4420774004

ORDONNANCE DE FERMETURE DE RUE - KERMESSE SOLEIL - 8 JUIN 2013

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Louis Moffatt

D'ÉDICTER, l'ordonnance numéro **OCA13 16 0195**, autorisant l"occupation du domaine public et la fermeture à la circulation automobile sur les voies publiques suivantes, dans le cadre la tenue de l'événement « Kermesse Soleil » qui aura lieu le 8 juin 2013, de 8h à 17 h :

- Avenue Stuart, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue Bernard;
- Avenue St-Viateur, entre les avenues Stuart et Wiseman.

Le tout selon les réserves indiquées au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.	
40.05 1130771005	

CA13 16 0196

APPROUVER LA TENUE DE L'ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR « LES AMIS DE LA PLACE MARCELLE-FERRON » À LA PLACE MARCELLE-FERRON DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE LA CULTURE 2013 ET À CETTE FIN, AUTORISER LA RÉALISATION D'OEUVRES D'ART ÉPHÉMÈRES SUR LES BANCS PUBLICS QUI S'Y TROUVENT

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Marie Potvin

D'APPROUVER la tenue de l'activité organisée par « Les amis de la place Marcelle-Ferron » à la place Marcelle-Ferron, dans le cadre des « Journées de la culture » 2013;

D'AUTORISER la réalisation d'oeuvres d'art éphémères sur les bancs publics qui s'y trouvent, à l'exception d'un des bancs réalisés par un artiste professionnel qui pourrait demeurer permanent.

	,	•			,
ADOPT		٨	וי ו	INIAN	

40.06 1131211009

CA13 16 0197

AUTORISER LA TENUE DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ CULTURELLE ET HISTORIQUE JACQUES-VIGER, AVEC LA COLLABORATION, ENTRE AUTRES, DE LA SECTION JACQUES-VIGER DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL, LE 23 JUIN DE 14 H À 23 H AU PARC JOYCE

Il est proposé par Ana Nunes

appuyé par Louis Moffatt

D'AUTORISER la tenue de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste organisée par la Société Culturelle et Historique Jacques-Viger, avec la collaboration, entre autres, de la section Jacques-Viger de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 23 juin de 14 h à 23 h au Parc Joyce.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.07 1133278008

CA13 16 0198

AUTORISER LA TENUE D'UNE PROMOTION COMMERCIALE (VENTE TROTTOIR) SUR L'AVENUE LAURIER DU JEUDI LE 4 JUILLET 2013 AU DIMANCHE 7 JUILLET 2013

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Louis Moffatt

D'AUTORISER l'événement annuel de vente trottoir sur l'avenue Laurier du jeudi 4 juillet 2013 au dimanche 7 juillet 2013 inclusivement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.08 1131899026

CA13 16 0199

DÉPÔT DE LA DÉCISION DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE DÉMOLITION RELATIVEMENT AU PROJET DE DÉMOLITION POUR LA CASERNE DES POMPIERS SISE AU 40, AVENUE ST-JUST

DÉPÔT de la décision du Comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition visant à autoriser la demande de démolition de la caserne de pompier 75, sise au 40, avenue St-Just sous une condition.

40.09 1131899027

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉSOLUTION QUANT À UNE DEMANDE D'OCCUPATION PERMANENTE DU DOMAINE PUBLIC RELATIVEMENT À L'EMPIÉTEMENT DU MUR DE BRIQUE AVEC UN EMPIÉTEMENT DE 10 CM AUX COINS NORD-EST ET SUD-OUEST SUR UNE LARGEUR DE 50.90 M (LARGEUR DU BÂTIMENT) SUR LE DOMAINE PUBLIC ET CE POUR L'IMMEUBLE SIS AUX 1155-1185, AVENUE BERNARD

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Ana Nunes

D'AUTORISER la demande d'occupation permanente du domaine public, relativement à l'empiétement du mur de maçonnerie de 5.1 mètres carrés, pour l'immeuble sis aux 1155-1185, avenue Bernard (Le Clos Saint-Bernard), tel que décrit au plan préparé par l'arpenteur-géomètre M. Martin Gascon, minute 8026, dossier 0309-24 et préparé le 2 avril 2013, conformément au règlement AO-48 portant sur l'occupation du domaine public.

ADOPTÉ À I	L'UNANIMITÉ.
------------	--------------

40.10 1131899028

CA13 16 0201

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉSOLUTION QUANT À LA DEMANDE D'EXEMPTION DE DEUX CASES DE STATIONNEMENT EN LIEN AVEC LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'USAGE MULTIFAMILIAL AU 801, AVENUE ROCKLAND

Il est proposé par Ana Nunes

appuyé par Louis Moffatt

D'ACCORDER la demande d'exemption déposée relativement à deux (2) cases de stationnement pour le projet de construction d'un bâtiment d'usage multifamilial au 801, avenue Rockland; le paiement de 50 000 \$ devra être effectué lors de l'émission du permis de construction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.11 1131899029

CA13 16 0202

DÉPOSER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT LE PLAN PROJET DE LOTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LE SITE OUTREMONT

DÉPÔT du plan projet de lotissement concernant le site Outremont, le tout tel que spécifié au Règlement concernant les permis et les certificats (1176).

40.12 1131899031

CA13 16 0203

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (AO-48)

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), le conseiller Louis Moffatt donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public (AO-48)* » sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement. L'objet dudit règlement est de prévoir que les occupations temporaires du domaine public visant notamment les ventes-trottoirs et les événements dans les parcs, seront accordées par ordonnance du conseil et de déléguer les autres occupations temporaires au fonctionnaire concerné.

Compte tenu qu'une copie de ce projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil qui sont présents, le conseiller Louis Moffatt demande la dispense de lecture de celui-ci.

40.13 1131867015

CA13 16 0204

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉSOLUTION QUANT À UNE DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA EN VERTU DU RÈGLEMENT 1189 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) AU 801, AVENUE ROCKLAND

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé, à sa séance du 9 mai 2013 d'approuver cette demande d'approbation d'un PIIA;

PROPOSITION PRINCIPALE

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Marie Potvin

D'APPROUVER les documents du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), estampillés par la direction de l'Aménagement urbain et du patrimoine, les 25 avril 2013 et 1^{er} et 7 mai 2013, relativement à l'immeuble situé au 801, avenue Rockland, le tout conformément au règlement 1189 portant sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale et sous les réserves suivantes :

- 1) afin de réduire le nombre de matériaux et l'apparence du bâtiment, il est recommandé d'éliminer la brique grise (référence : échantillon de brique couleur: « manganese ironspot »);
- 2) le détail architectural vertical de bois de prévu sur la façade Van Horne, devra être recouvert d'acier plutôt que de bois;
- 3) le permis de construction sera émis sous réserve d'une autorisation du Conseil d'arrondissement quant à la demande d'exemption de deux espaces de stationnement et ainsi aménager seulement 11 espaces sur un total de 13 prescrits au règlement de zonage 1177.

Country or annum or a	a concent a an enalecement aa fanar e jam 2010 a 1011
Il est proposé par	Ana Nunes
appuyé par	Louis Moffatt
D'APPROUVER la Comité consultatif d	résolution en retirant les deux premières réserves (indiquées 1 et 2) émises par le d'urbanisme
Un débat s'engage	
VOTE SUR LA PR	OPOSITION D'AMENDEMENT
VOTENT EN FAVEUR	Ana Nunes, Louis Moffatt
VOTENT CONTRE:	Céline Forget, Marie Potvin
AMENDEMENT RE	EJETÉ
	
VOTE SUR LA PR	OPOSITION PRINCIPALE
VOTENT EN FAVEUR	Céline Forget, Louis Moffatt, Marie Potvin
VOTE CONTRE:	Ana Nunes

PROPOSITION PRINCIPALE ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

47.01 1131899024

CA13 16 0205

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉSOLUTION QUANT À UNE DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA EN VERTU DU RÈGLEMENT 1189 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) POUR LES IMMEUBLES SUIVANTS: 5789, AVENUE DUROCHER; 1036, AVENUE BERNARD; 1465, AVENUE VAN HORNE; 1235, AVENUE BERNARD; 556, AVENUE ROCKLAND; 97, AVENUE MC CULLOCH; 1311, BOULEVARD DU MONT-ROYAL; 582, AVENUE ROCKLAND ET 223, AVENUE MC DOUGALL

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé, à sa séance du 9 mai 2013 d'approuver ces demandes d'approbation d'un PIIA;

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Céline Forget

D'APPROUVER les demandes d'approbation d'un PIIA relativement aux neuf (9) projets inscrits à la liste ci-jointe et préparée par la direction de l'Aménagement urbain et du patrimoine concernant les propriétés énumérées ci-après:

- 1. 5789, avenue Durocher;
- 2. 1036, avenue Bernard;

- 3. 1465, avenue Van Horne;
- 4. 1235, avenue Bernard;
- 5. 556, avenue Rockland;
- 6. 97, avenue Mc Culloch;
- 7. 1311, boulevard du Mont-Royal;
- 8. 582, avenue Rockland;
- 9. 223, avenue Mc Dougall;

laquelle approbation s'applique aux recommandations formulées par le CCU ainsi qu'aux plans joints à chacun des dossiers faisant partie de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.02.1 1131899025

CA13 16 0206

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉSOLUTION QUANT À UNE DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA EN VERTU DU RÈGLEMENT 1189 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) POUR L'IMMEUBLE SITUÉ AU 1249, AVENUE BERNARD

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé, à sa séance du 9 mai 2013 d'approuver ces demandes d'approbation d'un PIIA;

PROPOSITION PRINCIPALE

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Ana Nunes

D'APPROUVER la demande d'approbation d'un PIIA relativement au projet inscrit à la liste ci-jointe et préparée par la direction de l'Aménagement urbain et du patrimoine la propriété située au 1249, avenue Bernard:

laquelle approbation s'applique aux recommandations formulées par le CCU ainsi qu'aux plans joints au dossier faisant partie de la présente résolution.

AMENDEMENT PROPOSÉ

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par CET AMENDEMENT N'EST PAS APPUYÉ

D'APPROUVER la demande pour cet immeuble conditionnellement à ce que le mur de brique situé sur le côté de l'immeuble donnant sur l'avenue Champagneur, ne soit pas recouvert par des planches de bois

CETTE PROPOSITION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN VOTE PUISQU'ELLE N'A PAS ÉTÉ APPUYÉE.

Un débat s'engage.

<u>VOTE SUR LA PR</u>	OPOSITION PRINCIPALE
VOTENT EN FAVEUR	Louis Moffatt, Ana Nunes, Marie Potvin
VOTE CONTRE:	Céline Forget
adopté à la ma	JORITÉ.
47.02.2 1131899025	
CA13 16 0207	
	NATION PERMANENTE DE MONSIEUR GUILLAUME BÉLANGER AU POSTE D'AGENT DE BUREAU DE QUE D'OUTREMONT AU SEIN DE LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS, DU GREFFE ET C LES CITOYENS
Il est proposé par	Louis Moffatt
appuyé par	Marie Potvin
	promotion permanente de Monsieur Guillaume Bélanger au poste de d'agent de bureau écurité Publique d'Outremont et ce, conformément aux modalités inscrites au sommaire
ADOPTÉ À L'UNAI	NIMITÉ.
50.01 NTA1133711007	
CA13 16 0208	
NOMINATION DE MOI D'OUTREMONT	NSIEUR HADI HAKIM AU POSTE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT
Il est proposé par	Louis Moffatt
appuyé par	Ana Nunes
	ur une durée indéterminée à compter du 10 juin 2013, la nomination de Monsieur Hadi directeur des travaux publics de l'arrondissement;
	signature d'un contrat de travail à cet effet par le directeur de l'arrondissement, pour et ssement d'Outremont.
adopté à l'unai	NIMITÉ.
50.02 1133711009	
CA13 16 0209	
_ ,	

ENTÉRINER LA MODIFICATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DU PATRIMOINE PRÉVOYANT L'ABOLITION PERMANENTE DU POSTE D'ARCHITECTE - PLANIFICATION, AUTORISER LA CRÉATION AINSI QUE LE COMBLEMENT PERMANENT DU POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ÉMISSION DES PERMIS AU SEIN DE LA MÊME DIRECTION

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Marie Potvin

D'ENTÉRINER la modification de la structure organisationnelle de la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine prévoyant l'abolition du poste d'architecte-planification et la création d'un poste de préposé à l'émission des permis et modifier l'organigramme de l'arrondissement en conséquence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.	
50.03 NTA1133711008	

CA13 16 0210

DÉPÔT D'UNE DEMANDE ET DE L'AUTORISATION POUR INSTALLER 18 ORIFLAMMES SUR LES LAMPADAIRES (CÔTE SUD ET CÔTÉ NORD) DE L'AVENUE LAURIER

DÉPÔT de la décision déléguée visant l'autorisation d'installation de 18 oriflammes sur les lampadaires de l'avenue Laurier ayant été autorisée par le directeur d'arrondissement, tel qu'indiqué au dossier décisionnel.

50.01	1130806003	

CA13 16 0211

DÉPÔT DE COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS

DÉPÔT des comptes-rendus suivants :

- compte-rendu du 13 mai 2013 du Comité sur les relations intercommunautaires;
- compte-rendu du 26 mai 2013 du Comité consultatif sur l'avenue Laurier.

70.01	
AFFAIRES NOUVELLES	

CA13 16 0212

FERMETURE DE RUES - ÉVÉNEMENT « LA FOULÉE DES PARCS » 2013 - LE DIMANCHE 16 JUIN 2013 DE 7 H À 12 H - MODIFICATION DE L'ORDONNANCE OCA13 16 0042 ADOPTÉE LE 4 FÉVRIER 2013

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Ana Nunes

DE MODIFIER l'ordonnance numéro OCA13 16 0042, adoptée lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 février 2013 afin d'autoriser la fermeture à la circulation automobile des chemins publics de la façon suivante, lors de la tenue de la première édition de l'événement « *La foulée des Parcs »* le dimanche 16 juin 2013, de 7 h à 12 h :

- 1. avenue Durocher, entre les avenues Lajoie et Laurier;
- 2. avenue Querbes, entre les avenues Fairmount et Van Horne;
- 3. avenue De L'Épée, entre les avenues Laurier et St-Viateur;
- 4. avenue Bloomfield, entre les avenues Laurier et Lajoie;
- 5. avenue Champagneur, entre les avenues St-Viateur et Lajoie;
- 6. avenue Outremont, entre l'avenue Lajoie et la Bernard;
- 7. avenue Wiseman, entre les avenues Laviolette et Lajoie;
- 8. avenue Stuart, entre les avenues St-Viateur et Lajoie;
- 9. avenue Dollard, entre l'avenue Lajoie et la limite Sud;

- 10. avenue McEachran, entre l'avenue Bernard et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
- 11. avenue Davaar, entre les avenues Bernard et Lajoie;
- 12. avenue Rockland, entre les avenues Bernard et Van Horne;
- 13. avenue Antonine-Maillet, entre les avenues Lajoie et Van Horne;
- 14. avenue Lajoie, entre les avenues Hartland et Davaar;
- 15. avenue Lajoie, entre les avenues De L'Épée et Hutchison;
- 16. avenue Bernard, entre les avenues Hutchison et Rockland;
- 17. avenue St-Viateur, entre les avenues Hutchison et Outremont:
- 18. avenue Elmwood, entre les avenues McDougall et Querbes;
- 19. avenue Fairmount, entre les avenues Bloomfield et Hutchison.

,	•		,
		L'UNANIM	-
M = M + M + M + M + M + M + M + M + M +	^	1 .1 1181 14 1811 18 11	
$AI \times IF IF$	_	I UNIANUM	
	, ,		

70.02	1133045003	

ADJUDICATION D'UN CONTRAT AYANT POUR OBJET DIVERS TRAVAUX DE PLOMBERIE À LA FIRME « PLOMBERIE CHARBONNEAU INC. » - APPEL D'OFFRES NO.13-12945 - ET AUTORISER UNE DÉPENSE À CETTE FIN DE 26 254,55 \$ (TAXES INCLUSES) POUR UNE DURÉE D'UN (1) AN AVEC POSSIBILITÉ D'UNE ANNÉE ADDITIONNELLE POUR 2015 POUR UNE DÉPENSE TOTALE DE 52 509,10 \$ (TAXES INCLUSES) À MÊME LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Louis Moffatt appuyé par Marie Potvin

D'OCTROYER un contrat ayant pour objet divers travaux de plomberie à la firme Plomberie Charbonneau, pour une durée d'un (1) an se terminant le 31 mai 2014, à un montant total annuel de 26 254,55 \$ (taxes incluses) avec possibilité d'une année additionnelle pour un montant total de 52 509,10 \$ (taxes incluses) suite à un l'appel d'offres sur invitation (13-12945);

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières décrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.	
70.03 NTA1135078021	

CA13 16 0214

AUTORISER UNE DÉPENSE DE 74 361,46 \$ (TAXES INCLUSES) POUR LA LOCATION D'UN ROULEAU COMPACTEUR À ASPHALTE NEUF, ANNÉE 2012, POUR UNE DURÉE DE SOIXANTE (60) MOIS AVEC OPTION D'ACHAT, APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 13-12922 ET OCTROYER À HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE, PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME, LE CONTRAT AU PRIX DE SA SOUMISSION SOIT, 74 361,46 \$ (TAXES INCLUSES)

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Marie Potvin

D'ACCORDER à la firme Hewitt Équipement Limitée, plus bas et seul soumissionnaire conforme, un contrat de location pour un rouleau compacteur à asphalte pour une période de soixante (60) mois avec possibilité de rachat au terme de la location, au montant total de 74 361,46 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres sur invitation 13-12922;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADODTÉ À LILINIANIMITÉ	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.	
70.04 NTA1135078023	
CA13 16 0215	
NOMINATION D'UN NOUVEAU	MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ INTERCOMMUNAUTAIRE
	ulant que les membres des comités nommés par le conseil d'arrondissement nvitation publique de candidature;
	de circonstances particulières, la désignation et la nomination par le conseil nbres du Comité des relations intercommunautaire n'a pas fait l'objet d'un tel
	fonctionne déjà depuis plusieurs mois, que toutes les personnes qui y siègent nomination par le conseil d'arrondissement en juillet et en décembre 2012, à cob Karmel;
	anime des membres du comité de corriger cette iniquité à l'égard de Monsieur est jugée essentielle par ses collègues;
dans ce contexte, inappro	t et la composition de ce comité seront actualisés en début 2014 et qu'il serait, oprié, pour quelques mois de travaux, de procéder à un appel public pour iniquité et reconnaître la contribution de M. Karmel;
Il est proposé par Ana Nu	unes
appuyé par Louis N	Moffatt
DE NOMMER M. Jacob Ka	rmel membre du Comité intercommunautaire;
DE RÉÉVALUER le manda	at, la composition et la désignation des membres du comité en 2014.
Un débat s'engage.	
<u>VOTE</u>	
VOTENT EN FAVEUR:	Louis Moffatt, Ana Nunes, Marie Potvin
Vote contre:	Céline Forget
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	

TERRAIN PUBLIC AUTOUR DE L'ÉCOLE LAJOIE ET DEMANDE D'INTERVENTION DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE VÉGÉTALISER le terrain public asphalté longeant la cour de l'école Lajoie, côté Champagneur et côté Outremont en demandant à la direction des travaux publics d'enlever l'asphalte, de poser de la tourbe et d'assurer sn arrosage jusqu'à maturité;

DE PRÉVOIR l'imputation de cette dépense au budget des travaux publics ou à défaut de soumettre une demande de virement du surplus au prochain conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.	
70.06	
LEVÉE DE LA SÉANCE	
L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse décl	lare la séance levée à 21h29.
Maria Cian Mara	Ma Maria Franca Danuat
Marie Cinq-Mars Mairesse de l'arrondissement	Me Marie-France Paquet Secrétaire de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 juillet 2013.